

Catalogue ENSV

Dates / Code EPICEA

voir site ENSV

<http://www.ensv.fr/formations/format>
ion-continue

Durée : 4x1h30 en classes
virtuelles et 4 jours en présentiel
pour le module formation initiale –
2 jours en présentiel pour le module
formation continue

Lieu : Ecole nationale des services
vétérinaires (ENSV) – Marcy l'Etoile

Public : inspecteurs dans le domaine
de la pharmacie vétérinaire

Organismes pressentis pour intervenir :

- DGAL,
- Intervenants extérieurs

Responsable pédagogique :

Geneviève CASCHETTA, ENSV-FVI

Inscriptions :

ENSV-FVI

1, avenue Bourgelat

FR-69280 MARCY L'ETOILE

formco@vetagro-sup.fr

télécopie +33 (0)4-78-87-25-48

Prix d'inscription : 800 €

Les agents effectuant des missions
pour le compte du ministère chargé
de l'agriculture bénéficient de la
gratuité pour cette formation

Commanditaire : ministère chargé de
l'agriculture.

Formation obligatoire pour les inspecteurs dans le domaine de la pharmacie vétérinaire

Contexte :

Formation rendue obligatoire par l'instruction technique
DGAL/SDSPA/2020-447 du 15/07/2020 à destination des
vétérinaires officiels inspecteurs dans le domaine de la pharmacie
vétérinaire.

Cette formation est divisée en **deux modules** :

- le premier module concerne la formation initiale des
nouveaux inspecteurs,
- le deuxième module concerne la formation continue de **tous
les inspecteurs** du réseau pharmacie vétérinaire et se déroule
sur deux jours, du mercredi après-midi au vendredi midi.

Objectif général :

Disposer des connaissances et connaître les outils indispensables
pour réaliser des inspections en pharmacie vétérinaire relevant du
domaine de compétence de la DGAL.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir ou maintenir et approfondir des compétences dans le
domaine spécialisé de l'inspection en pharmacie vétérinaire
- En connaître les enjeux, le contexte. Connaître la
réglementation dans le domaine, ses évolutions récentes et
envisagées
- Savoir se positionner en tant que vétérinaire officiel en
pharmacie vétérinaire : en interne, en externe avec les
partenaires ; cas particulier du positionnement d'un inspecteur
mutualisé en pharmacie vétérinaire
- Connaître la méthodologie d'inspection et les suites qui
peuvent être données
- Echanger ses pratiques et ses expériences au sein du réseau
des référents régionaux en pharmacie vétérinaire.

Contenu :

- Prise de poste d'un vétérinaire officiel nouvel inspecteur en
pharmacie vétérinaire : positionnement, contexte et enjeux,
réglementation, méthodologie d'inspection et outils associés,
suites d'inspection.
- Evolutions réglementaires et infra-réglementaires,
approfondissement des connaissances, échanges de pratiques
au sein du réseau des inspecteurs en pharmacie vétérinaire

Méthodes pédagogiques : exposés, retours d'expérience à
partir d'exemples pratiques, études de cas.

Pré-requis :

Pour les nouveaux inspecteurs : connaissance des grandes lignes
de la réglementation relative à la pharmacie vétérinaire via la
consultation du site intranet dédié
(<http://intranet.national.agri/Pharmacie-veterinaire>).